

République et canton
de Genève



Commune d'Anières

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Séance du mardi 20 mars 2018
Procès-verbal

Présences :

Exécutif

M. Antoine BARDE	Maire	
Mme Caroline BENBASSAT	Adjointe	
M. Pascal WASSMER	Adjoint	

Bureau du Conseil municipal

Mme Claudine HENTSCH	Présidente	
M. Yves GUBELMANN	Vice-Président	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

Conseillers municipaux

ALHANKO-BAUER Corinne		PORDES Anita	
BARBEZAT-FORNI Denyse		PULIDO Florence	
BERY Elisabeth		RANNI Roberta	
DECHEVRENS Pierre-Yves		RICCIUTI Giuseppe	
GAILLARD Philippe		SIMOS Mony	
JACQUIER Jérôme		SOUCAS Alexandre	
LEBOISSARD Anne		THIERRIN Jean-Marc	
LINGJAERDE Pierre			

Public : 4 personnes.



ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 20 février 2018.**
- 2. Discussion et approbation de l'ordre du jour.**
- 3. Communications du bureau.**
- 4. Rapports des commissions :**
 - a) Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 22 janvier 2018. Mme Anita PORDES, Présidente.
 - b) Rapport du Groupement intercommunal « Ile-aux-Mômes ». Séance du jeudi 15 mars 2018. Mme Corinne ALHANKO-BAUER, déléguée.
- 5. Projets de délibérations.**
- 6. Projets de motions.**
- 7. Projets de résolutions.**
- 8. Proposition(s) du Maire et des Adjoints.**
- 9. Communication(s) du Maire et des Adjoints.**
- 10. Questions écrites ou orales.**

Mme la Présidente Claudine HENTSCH ouvre la séance du 20 mars 2018 à 20h et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Elle propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

Point 1

Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 20 février 2018.

M. Yves GUBELMANN fait remarquer le point suivant :

Page 6, avant la délibération N° D - 074 :

« M. le Maire informe que comme il s'agit de grever cette parcelle d'une servitude, l'usage veut que la Présidente participe au vote »

Ce paragraphe doit être placé à la page 10, avant la délibération N° D – 078.

Cette remarque est acceptée par l'Assemblée.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente considère que ce procès-verbal est adopté, avec remerciements à son auteur.

Mme la Présidente propose de passer au point 2 de l'ordre du jour.

Point 2

Discussion et approbation de l'ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

Point 3

Communications du bureau.

- La 41^{ème} course pédestre « A travers le coteau » à Bernex a lieu cette année le samedi 28 avril 2018 à 16h.15. Les Conseillers municipaux qui souhaitent y participer peuvent le faire auprès de la secrétaire.



Mme la Présidente propose de passer au point 4 de l'ordre du jour.

Point 4
Rapports des commissions.

a) Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 22 janvier 2018. Mme Anita PORDES, Présidente.

Mme la Présidente passe la parole à Mme Anita PORDES qui donne lecture du rapport.

 **Rapport en annexe du présent procès-verbal.**

Mme la Présidente remercie Mme Anita PORDES pour son rapport.

b) Rapport du Groupement intercommunal « Ile-aux-Mômes ». Séance du jeudi 15 mars 2018. Mme Corinne ALHANKO-BAUER, déléguée.

La lecture du rapport est reportée au prochain Conseil Municipal.

Mme la Présidente propose de passer au point 5 de l'ordre du jour.

Point 5
Projet de délibérations.

Mme la Présidente indique qu'il n'y a pas de projet de délibérations ce jour et propose de passer au point 6 de l'ordre du jour.

Point 6
Projets de motions.

Mme la Présidente informe qu'il n'y a pas de projet de motions et propose de passer au point 7 de l'ordre du jour.

Point 7
Projets de résolutions.

Mme la Présidente informe qu'il n'y a pas de projet de résolution et propose de passer au point 8 de l'ordre du jour.

Point 8
Propositions du Maire et des Adjointes.

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.

M. le Maire Antoine BARDE propose de renvoyer à la commission des finances les comptes de l'Exercice 2017 de la Fondation de la commune d'Anières pour le logement.

Le renvoi à la commission des finances est accepté à l'unanimité.

M. le Maire propose de renvoyer à la commission des finances l'étude pour l'ouverture d'un poste administratif en soutien aux manifestations.

Le renvoi à la commission des finances est accepté à l'unanimité.

Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.



Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT n'a pas de proposition à faire.

Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

M. l'Adjoint souhaite profiter du projet de rénovation de la mairie, afin de proposer le renvoi à la commission Assainissement le projet de rénovation de l'enveloppe thermique de l'immeuble de la Côte-d'Or.

Le renvoi à la commission Assainissement est accepté à l'unanimité.

Mme la Présidente passe au point 9 de l'ordre du jour.

Point 9

Communications du Maire des Adjointes.

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.

M. le Maire rappelle que la soirée des magistrats, Conseillers municipaux, secrétaires, actuels et anciens aura lieu cette année à Jussy le jeudi 17 mai 2018 à 19h. Une invitation sera envoyée prochainement aux intéressés.

Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.

Mme l'Adjointe annonce que le mardi 22 mai dès 12h30, la « Torche Special Olympics » passera à Anières dans le cadre des jeux olympiques pour les personnes en situation de handicap mental. Il s'agit de l'association Special Olympics Switzerland et dont les jeux se dérouleront du 24 au 27 mai 2018 à Genève.

Elle indique que la torche arrivera en bateau au Débarcadère et repartira par la route en direction des EPI (Établissements Publics pour l'Intégration) à Collonge-Bellerive vers 15h. Les différentes informations seront mises sur CMNet.

Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.

Ligne B

M. l'Adjoint informe des statistiques 2017 de la ligne B. Il indique que l'objectif pour la première et la deuxième année avait été estimé à 160'000 montées dans le bus et il s'avère qu'en 2017 il y en a eu 145'259. Dès lors, ils estiment qu'ils arriveront à atteindre l'objectif l'année prochaine. A savoir que les répartitions des recettes financières ne sont pas calculées sur les montées.

Il indique ensuite que le calcul prend en compte la somme des voyageurs par territoire, car le prix du ticket en France est le double que celui en Suisse, car il y a une participation du canton. Cela veut dire qu'au total la ligne B a enregistré 172'707 voyages, ce qui est un résultat favorable. Il faudra donc faire un calcul par Commune.

M. l'Adjoint explique que 61,69 % des usagers de la ligne B voyagent uniquement sur la branche Vézenaz - Chens-sur-Léman, 18,56 % des usagers qui voyagent uniquement sur la branche Vézenaz - Jussy Meurets et 19,78 % transitent par Vézenaz et voyagent sur les deux branches.

Mme Claudine HENTSCH demande combien il y a d'arrêt en France, ce à quoi M. l'Adjoint répond qu'il y en a un seul car il y a un problème de législation.



M. Pierre-DECHEVRENS demande comment ils font pour calculer étant donné que les chiffres sont très précis.

M. l'Adjoint explique qu'il doit y avoir un lecteur qui fait les calculs, mais qu'il va se renseigner et reviendra à eux prochainement.

Déneigement

M. l'Adjoint informe que les épisodes de déneigement sur les trois communes ont totalisés 100 heures de travail pour le service technique qui a principalement œuvré sur Anières et Hermance car la commune de Corsier travaille avec un mandataire privé.

Il relève donc l'excellent travail qui a été réalisé.

M. Jean-Marc THIERRIN demande si la Commune ne devrait pas s'occuper de déneiger également les trottoirs qui se trouvent aux arrêts de bus, le long de la route d'Hermance, même si cela dépend du canton, car il trouve dommage que toute la Commune soit bien déneigée sauf aux arrêts de bus.

M. l'Adjoint répond qu'il serait effectivement possible de le faire.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS informe avoir discuté avec un cantonnier de l'Etat qui lui a indiqué qu'auparavant ils déneigeaient uniquement la région, mais leur territoire a été étendu maintenant jusqu'au pont de Sierne. Ils font de ce fait de leur mieux, mais ne peuvent pas faire des miracles !

Mme Claudine HENTSCH indique avoir remarqué que la route d'Hermance et trottoirs n'étaient pas déneigés.

Mme la Présidente passe au point 10 de l'ordre du jour.

Point 10 Questions écrites ou orales.
--

Camions dans le village

M. Pierre-Yves DECHEVRENS a observé durant son jour de congé qu'il y avait énormément de camions qui passaient dans le village. Il les a donc suivis et s'est aperçu qu'ils allaient jusqu'à Hermance.

M. l'Adjoint répond qu'ils en ont effectivement parlé durant lors de la dernière séance du Maire et des Adjoints et sont dès lors en train de voir ce qui peut être fait au niveau législatif, afin de trouver un autre trajet pour ces camions.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS souligne encore la vitesse à laquelle les camions circulent et le danger potentiel.

Référendum contre la navette lacustre

M. Philippe GAILLARD demande à M. le Maire si, dans le cadre du référendum concernant la navette lacustre, il est possible d'obtenir le rapport d'étude rendu par M. STUCKI afin de pouvoir répondre plus précisément aux nombreuses questions qui leur sont posées.

M. le Maire est surpris de cette question, mais il en parlera avec ses Adjoints et reviendra vers lui pour lui donner une réponse.

Parkings

M. Philippe GAILLARD explique avoir remarqué qu'il y a énormément de voitures de pendulaires qui se parquent au chemin des Courbes et au chemin des Hutins.



M. l'Adjoint répond qu'ils sont actuellement en train de faire une étude générale sur le stationnement dans la Commune, afin de voir ce qui serait envisageable de faire et la situation est vraisemblablement due par les décisions d'introduire le système de « macaron » à Corsier et à Hermance.

Laiterie de Chevrens

M. Pierre-Yves DECHEVRENS rappelle la demande de sécuriser l'accès au bâtiment par la pose de barrières, car tout semblait prêt à s'écrouler. La laiterie a été vendue et les barrières enlevées, mais le site toujours dangereux.

M. le Maire répond que le propriétaire a obtenu l'autorisation de rénovation et que ce problème devrait être très bientôt résolu.

Douane d'Anières

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI demande à M. l'Adjoint où en est l'avancement concernant le projet de passage de la douane dans une zone limitée à 20km/h.

M. l'Adjoint indique qu'ils sont à bout touchant et qu'il en parlera lors de la prochaine commission.

La parole n'étant pas demandée, la séance est levée à 20h28.

La Présidente du Conseil municipal :

Un Conseiller municipal :

La secrétaire du Conseil municipal :

Annexe mentionnée



Commune d'Anières

Rapport de commission

COMMISSION : Sociale, Culture et Loisirs

Séance du 22 janvier 2018

Lors de sa séance du 22 janvier 2018, la commission a traité des objets suivants :

1. Audition relative à : l'association BCAS présenté par Mme D. Devaux.

Mme Devaux remercie la commune pour son aide ponctuelle de 20'000 CHF versée en 2017 pour le programme JEF (Jeunes En Formation). Ce don a permis de soutenir 4 à 5 jeunes suisses (ou étant en détention d'un permis), tout au long de l'année 2017.

Pour l'année 2018, Mme Devaux est à la recherche d'un montant de 45'000 CHF. A l'unanimité les commissaires ont accepté une aide de législature de 7'000CHF par an, sur 3 ans. Ils ont précisé que s'il devait rester de l'argent sur le compte à la fin de l'année, il sera versé pour le programme JEF sous la forme d'une aide ponctuelle.

2. Audition relative à : l'association CAMARADA.

Madame C. Eichenberger, directrice, a présenté cette association créée en 1982 dont le but est de donner une formation aux femmes migrantes, afin qu'elles puissent acquérir une base solide leur permettant une insertion professionnelle.

Le but de l'audition était de se présenter, non pas de demander une aide financière. Toutefois, une démarche du comité pourrait être initiée dans ce sens, si un projet devait concerner les femmes du foyer d'Anières.

3. Audition relative à l'association EcoFormation.

M. Millo a présenté le nouveau projet de la fondation EcoFormation en association avec Antenna : la construction d'une ferme locale de production et de distribution de la **spiruline**.

M. Millo est à la recherche de 40'000 CHF pour la seconde phase, la production, formation des employés locaux, puisque le projet vise à créer une structure pérenne.

A l'unanimité les commissaires ont décidé d'octroyer une aide ponctuelle de 10'000CHF sur le budget 2018.

4. Discussion sur la crèche intercommunale.

Une discussion a été engagée sur la crèche intercommunale et les besoins futurs. Les commissaires pensent important d'inclure ce projet dans l'étude en cours sur l'aménagement du territoire.

5. Diverses communications.

- Madame Yvette Théraulaz est intéressée de lire des extraits de textes de Madame Yvette Z'graggen. Les commissaires proposent une représentation le dimanche 29 avril 2018 à 17h00 au temple d'Anières, s'il est disponible.
- La mairie offrira des places aux enfants de l'école d'Anières et leurs parents pour assister au spectacle « Ca me saouïle » proposé par la compagnie Théâtreochamp. Les représentations auront lieu à la salle des fêtes de Thônex.

Anita Pordes

Pésidente de la commission